



**À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP TENUE À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE SITUÉ AU 65, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE À RIVIÈRE-DU-LOUP, LE LUNDI 12 MARS 2018 À 19 HEURES.**

**Sont présents:** La mairesse, madame Sylvie Vignet, et les conseillers, messieurs Jacques Minville, Gérald Plourde, Mario Bastille, André Beaulieu et Nelson Lepage.

**Est absent:** Le maire suppléant, monsieur Steeve Drapeau.

**Également présents:** Le directeur général, monsieur Jacques Poulin, et le greffier, M<sup>e</sup> Georges Deschênes, OMA, avocat.

**FORMANT QUORUM DUDIT CONSEIL SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME LA MAIRESSE.**

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jacques Minville, appuyé par le conseiller Gérald Plourde:

Que ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté:

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 26 février 2018;
4. Approbation d'un projet d'entente à intervenir avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire concernant le financement du projet de réaménagement du Parc maritime de la Pointe;
5. Approbation d'un projet d'entente à intervenir avec la Société des traversiers du Québec concernant la réalisation de divers travaux de réaménagement du Parc maritime de la Pointe;
6. Demande d'une permission d'occupation au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports pour réaliser une portion de son projet de réaménagement du Parc maritime de la Pointe;
7. Période de questions orales;
8. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 FÉVRIER 2018

Il est proposé par le conseiller Nelson Lepage, appuyé par le conseiller Mario Bastille:

Que ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 26 février 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rés. n°  
115-2018

Rés. n°  
116-2018



Rés. n°  
117-2018

4. **APPROBATION D'UN PROJET D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE CONCERNANT LE FINANCEMENT DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC MARITIME DE LA POINTE**

Il est proposé par le conseiller Gérald Plourde, appuyé par le conseiller André Beaulieu:

Que ce conseil approuve le projet d'entente, annexé à la résolution, à intervenir avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et le ministère du Tourisme concernant l'octroi d'une aide financière versé dans le cadre du volet 2 du Fonds des petites collectivités, Nouveau Fonds Chantier Canada-Québec en vue de la réalisation du projet de réaménagement du Parc maritime de la Pointe et autorise la mairesse à signer tous les documents requis à cet effet pour la Ville de Rivière-du-Loup et au nom de celle-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rés. n°  
118-2018

5. **APPROBATION D'UN PROJET D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC LA SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC CONCERNANT LA RÉALISATION DE DIVERS TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC MARITIME DE LA POINTE**

Il est proposé par le conseiller Nelson Lepage, appuyé par le conseiller Mario Bastille:

Que ce conseil approuve le projet d'entente, annexé à la résolution, à intervenir avec la Société des traversiers du Québec concernant la réalisation de divers travaux de réaménagement du Parc maritime de la Pointe de Rivière-du-Loup incluant des travaux d'aménagement dans la parcelle de stationnement et le quai brise-lames situés sur le lot 3 749 190, du cadastre du Québec et autorise la mairesse et le greffier à signer ladite entente pour la Ville de Rivière-du-Loup et au nom de celle-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rés. n°  
119-2018

6. **DEMANDE D'UNE PERMISSION D'OCCUPATION AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS POUR RÉALISER UNE PORTION DE SON PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC MARITIME DE LA POINTE**

Il est proposé par le conseiller André Beaulieu, appuyé par le conseiller Jacques Minville:

Que ce conseil, dans le cadre de la réalisation de son projet de réaménagement du Parc maritime à la Pointe de Rivière-du-Loup, demande formellement au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports de lui accorder une permission d'occupation en vue de réaliser une portion de son projet de Carrefour maritime sur les parties 1 et 4 du plan joint à la présente résolution de manière à répondre aux exigences du ministère du Tourisme et du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Accepte la condition de conserver libre la zone 1-a en vue de permettre à la Société des traversiers du Québec d'y effectuer les travaux d'entretien nécessaires à ses installations;

Autorise la mairesse et le greffier à signer tout document requis quant au permis d'occupation qui sera délivré;



Numéro de résolution

Que la présente résolution abroge à toutes fins que de droit la résolution numéro 018-2014 du 20 janvier 2014 sur le même sujet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7. PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES**

Madame la mairesse répond aux questions orales provenant de la salle.

**8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le greffier,

La mairesse,

M<sup>e</sup> Georges Deschênes, OMA avocat

Sylvie Vignet

